L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 NOVEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 29 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif à midi, à la Bourse des Négociants et Armateurs—Un bateau à vapeur sur le bayou Lafourche, dit Lizzie, dans le 1er district.

Par Louis Stern & Bros, au No 32 de la rue des Magasins et 26 de la rue Gravier—600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Joseph Hale, au magasin d'importation de Prosper Robert, No 32 rue de Chartres, continuation de la grande vente, le soir à 8 heures, de vaste et nombreux Pianos, matelassés, service et à thé, et nombre d'autres articles de goût.

☞ Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située au faubourg Tremé, sur la Batture, entre les rues Deuxième et Troisième, Quatrième District.

Plus, d'un autre portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situées rue Robertson, entre celle Bienville et de la Douane, Deuxième District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!!

☞ Le Shérif procédera demain, à 3 heures P M., rue Royale, entre celles Cypress et Magnolia, Premier District, à l'adjudication d'un mulet et une charrette, un petit lot de charbon, de bois à brûler et de meubles.

Meubles à l'encan.—Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur les meubles que nous avons reçus, sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, 30 du courant, à 11 heures du matin, par le ministère de M. J. Dejan Jr., salle de vente, rue Royale, entre celles de la rue Gravier, No 32 et celle de la rue Carondelet, au rez-de-chaussée du bâtiment Gravier.

Plus, de nouvelles et belles marchandises de Chaussures qui n'ont jamais été mis en vente sur un marché. Le stock, tout récemment importé des fabriques de Nord, qu'on vient généralement aux commerces de la ville et de la campagne et tous les marchands en vendeur sont invités dans leur intérêt à assister à la vente susmentionnée.

Avis aux dames et aux modistes.—Vous êtes respectueusement invitée à vous rendre lundi, 30 du courant, mercredi, 2 et vendredi, 4 décembre 1868, de 10 à 12 de la rue des Magasins, pour examiner les plus belles robes et les plus nouveaux genres de Modes françaises et allemandes, ainsi que la plus brillante collection d'articles de porcelaine et d'albâtre qui aient été annoncés pour un encan dans cette ville. La vente commencera lundi, 7 décembre, à 11 heures du matin, et sera continuée le mercredi et vendredi suivants à la même heure. On peut se procurer des cartes pour assister au bureau de M. D. E. Murphy, encanteur, rue de Magasins No 47.

SOMMAIRE
DE
L'ABEILLE DU DIMANCHE, 29 NOV.

Première Page: Le chemin de fer des Opelousas—Théâtre de l'Opéra—Une affaire de Bourse—Nouvelles contre les journaux français—Chronique locale—Dépêches télégraphiques—Faits divers—Réponses et annonces de commerce.

Seconde Page: Causerie par Albert Fabre—Une lettre d'Alexandre Dumas—Le Derby en danger—La fureur des vélocipèdes—Encore les vélocipèdes—Une tempête à la mode—Un procès curieux—Théâtre d'un nouveau genre—Moyen d'arrêter les chevaux emportés—Histoire d'un fusillé—Nouvelles Faits divers—Bulletin commercial—Mouvement du port—Lists des lettres—Annonces.

Troisième Page: Feuilleton—Mélanges et Annonces diverses.

Le chemin de fer des Opelousas.

Nous avons souvent fait ressortir la nécessité de l'établissement de voies ferrées entre la Nouvelle-Orléans et le Texas, dans l'intérêt même de cet Etat et de notre place. Deux projets assez curieux qui viennent d'être intentés à la compagnie du chemin de fer des Opelousas, ont remis sur le tapis la question de la complétion de cette ligne jusqu'au Texas. Ces projets n'auraient qu'un intérêt secondaire pour la communauté et leur solution ne devait influer en rien sur le chemin de fer actuel. On sait que la Charte de la compagnie autorise celle-ci à prolonger la ligne jusqu'à Sabine au Texas, mais que des embarras financiers et l'impossibilité où ont été les diverses directions d'en finir avec des capitalistes ont empêché de pousser la ligne au-delà de Brashear City. L'exploitation de ce tronçon est trop peu fructueuse pour permettre à la compagnie de liquider ses dettes et d'entreprendre la construction du reste de la voie ferrée, de sorte que depuis que le gouvernement fédéral a rendu le chemin aux actionnaires, la compagnie n'a jamais pu sortir de l'impasse où elle était placée.

Tandis que les intérêts des actionnaires étaient en souffrance et que ceux des créanciers étaient compromis, ceux des producteurs du Texas et des commerçants de la Nouvelle-Orléans se trouvaient sacrifiés par le non achèvement de la ligne.

C'est dans cet état de chose que sont survenus les deux projets susmentionnés. L'un est fait par M. Tucker, agent du chemin de fer central de l'Illinois, qui a acheté pour $280 de coupons d'intérêt non payés afin de pouvoir demander devant la Cour des Etats-Unis, la mise en faillite de la Compagnie, qu'il poursuit avec acharnement, en refusant le paiement de ses coupons qui lui est offert. L'autre procès est intenté contre la Compagnie devant une Cour fédérale par M. Charles Morgan, propriétaire des lignes de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans, Brashear City et le Texas, et porteur de $1,000 d'actions du chemin de fer des Opelousas. Il réclame le paiement des coupons d'intérêt impayés dont il est porteur et il se propose de faire saisir et vendre la ligne pour en rendre acquéreur, M. Tucker et M. Morgan prétendent tous deux n'être pas opposés à l'achèvement du chemin; seulement, M. Morgan voudrait compléter la ligne pour son propre compte et avoir le monopole des communications par terre avec le Texas, comme il a déjà le monopole des communications par mer. Nous trouvons trop peu expérience les inconvénients d'un monopole entre les mains de M. Morgan pour ne pas redouter l'accomplissement de ces projets.

Quelle que soit l'issue de ces procès, il est à désirer qu'on en finisse au plus vite et que, de façon ou d'autre, on arrive à une combinaison qui permette de réorganiser la compagnie sur des bases solides et de mettre la Nouvelle-Orléans aussi promptement que possible en communication directe avec le Texas. Nous n'avons nullement à nous préoccuper des intérêts particuliers qui sont en conflit, et nous sommes tous que les choses s'arrangent de façon à donner satisfaction aux besoins des populations agricoles de la Louisiane occidentale et du Texas et aux aspirations du commerce orléanais.

Théâtre de l'Opéra.

LA JUIVE—LA FAVORITE—FAUST—GUILLAUME TELL.

Les quatre opéras nommés dans le titre qui précède nous ont déjà fait faire connaissance avec les nouveaux sujets de notre troupe lyrique et les six représentations que nous avons entendues nous ont confirmé dans l'excellente opinion que nous avions conçue de la compagnie formée pour cette saison par MM E. Calabrési & Co. Tous les débuts ont eu lieu et, en tenant compte d'un ou deux rhumes et de l'émotion inévitable d'une première audition, ils ont été satisfaisants pour tous et brillants pour quelques uns.

Dans notre revue de dimanche dernier, nous avions parlé des premières représentations de *Guillaume Tell* et de *Faust*; nous avons quelque chose à dire de la seconde représentation de chacun de ces opéras, mais, pour commencer par ordre *de date*, nous devons d'abord nous occuper de la *Juive*, qui a été donnée mardi dernier.

Les deux caractères dominants dans l'œuvre d'Halévy, œuvre qui se distingue principalement par ses qualités dramatiques, sont Eléazar et Rachel. Nous avons eu occasion, l'année dernière, de féliciter M. Pizot sur la personnification par lui faite du rôle du Juif. Nous devons dire que nous ne l'avons pas retrouvé au même mardi dernier, dans la second acte. Il est vrai que deux accidents, dus autant à l'émotion qu'à l'influence climatérique qui a épargné pas plus les artistes que le commun des mortels, avaient un peu paralysé dans ses moyens. Mais il s'est bien relevé par la manière dont il a chanté le quatrième acte, cet acte où le ténor occupe la scène pendant une demi-heure et où, au duo avec le cardinal, succèdent deux morceaux "Rachel quand du Seigneur" et "Dieu m'éclaire" bien faits avec leurs trois reprises pour mettre à l'épreuve les voix les plus solides. M Pizot s'est tiré de cette rude épreuve à son honneur et le public ne lui a pas marchandé les applaudissements.

Nous avons déjà constaté les brillants débuts de madame Cambier dans le rôle de Rachel, rôle que nous avons rarement vu interpréter d'une façon plus dramatique et plus saisissante. C'est un rôle qui est fort beau sous certains aspects, car il est tout de passion et d'âme, mais il est ingrat sous quelques rapports pour la chanteuse parce qu'il est écrit presque toujours dans le registre le plus élevé. Musicienne accomplie et artiste intelligente, madame Cambier a su triompher de toutes les difficultés semées par le compositeur dans le rôle et donner au personnage son véritable caractère, celui d'une âme ardente et passionnée partagée entre l'amour et le désir de la vengeance. Au premier acte, après quelques phrases de récitatif qu'elle dit fort bien, elle a attaqué d'une façon aussi heureuse que brillante la phrase qui précède l'ensemble final, et le public n'a cessé de l'applaudir pendant toute la durée de la marche jusqu'à ce que la gracieuse artiste soit revenue répondre à son appel.

Cet accueil flatteur justement mérité n'a fait que changer de nature les émotions de l'artiste, mais ces émotions n'ont pas été défavorables à l'intérprétation du rôle. Après avoir chanté dans un style large et bien accentué cet admirable morceau "Il va venir" où se trouvent si bien rendus les combats que se livre l'âme de Rachel, l'habile cantatrice a su trouver des accents et une physionomie dramatiques pour rendre le duo et le trio qui suivent. Au troisième acte elle a été remarquable par ses quelques phrases du dialogue avec Eléazar. Nous devons dire que quelque fois, dans le cours de cette représentation, l'émotion de la chanteuse s'est fait légèrement sentir dans le timbre de la voix; aussi croyons-nous qu'à une seconde audition les qualités vocales de cette cantatrice ressortiront mieux encore. Néanmoins, le public a été on ne peut plus satisfait de cette première épreuve qui a confirmé ce que nous avions dit de la voix de madame Cambier, voix de mezzo-soprano égale dans tous les registres et possédant des notes élevées qui ont de l'éclat et de la portée. Le medium qu'on pourra mieux apprécier dans le rôle de Léonor de *Trouvère* ou est la partie vocale